



Supplément canadien au sondage mondial de 2016 à des fins d'évaluation comparative en fiscalité

Coup d'œil aux services de fiscalité à l'échelle mondiale et à leur façon d'évoluer



KPMG au Canada

kpmg.ca/fiscalite

Principaux points à retenir pour les leaders canadiens en fiscalité

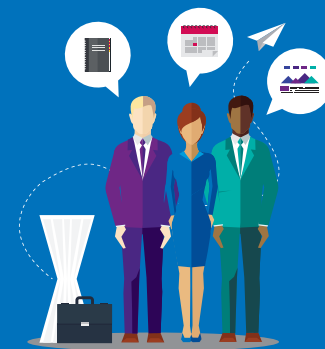
Le sondage mondial de 2016 à des fins d'évaluation comparative en fiscalité, mené par KPMG International, offre un aperçu de la structure, de la gouvernance, des priorités et des mesures de la performance des services de fiscalité à l'heure actuelle, et apporte un éclairage sur la manière dont on s'attend à ce que les grands services de fiscalité se transforment au cours des cinq prochaines années.

De quelle façon les services de fiscalité de sociétés internationales établies au Canada se comparent-ils par rapport à leurs semblables à l'échelle mondiale? Le sondage nous révèle que, pour la plupart, les fonctions Fiscalité au Canada sont en phase avec les normes mondiales. Tout comme pour les répondants de sociétés ayant leur siège social dans d'autres pays, la conformité et la gestion des risques sont les grandes priorités des leaders canadiens en fiscalité, et ils s'efforcent davantage d'améliorer la contribution de leurs fonctions à la valeur stratégique.

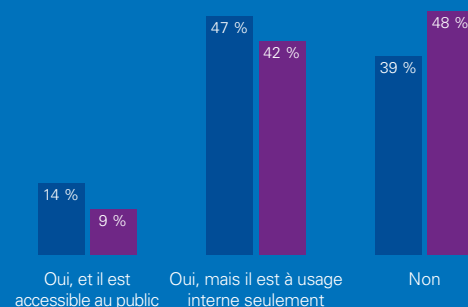
Il semblerait toutefois que les fonctions Fiscalité au Canada aient du rattrapage à faire dans deux domaines importants : la gouvernance et la transparence, de même que la technologie en fiscalité.

Gouvernance et transparence

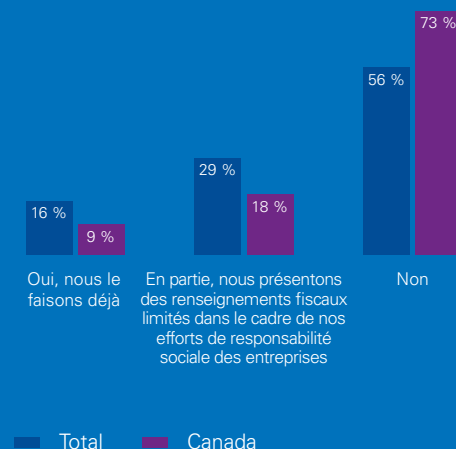
- Comparativement à leurs semblables des autres pays, les sociétés canadiennes sont moins nombreuses à posséder un code de conduite pour encadrer leur tolérance au risque et leurs décisions fiscales, et moins d'une société sur dix rend ce code accessible au public.
- De même, moins d'une société canadienne sur dix rend ses renseignements fiscaux accessibles au public, alors qu'environ 18 % des entreprises présentent des renseignements fiscaux limités dans leur rapport de responsabilité sociale des entreprises.
- À l'échelle mondiale et au Canada, les investisseurs, les médias et le public demandent aux sociétés de faire preuve d'encore plus de transparence fiscale de façon à démontrer la responsabilité sociale de leur approche en matière fiscale. L'Agence du revenu du Canada et ses homologues ailleurs dans le monde se penchent sur la solidité des cadres des sociétés régissant la gestion des risques et la gouvernance fiscale lorsqu'ils évaluent le risque de non-conformité.
- Compte tenu de la hausse des risques financiers et des risques d'atteinte à la réputation relatifs à la fiscalité, les sociétés canadiennes feraient bien d'accorder une plus grande priorité à l'officialisation de leur approche à l'égard de la gouvernance fiscale, et d'en faire plus pour communiquer les forces de cette approche à toutes leurs parties prenantes.



Avez-vous un code de conduite en fiscalité pour encadrer votre tolérance au risque et vos décisions en matière fiscale? Dans l'affirmative, est-il accessible au public ou privé?



Votre organisation divulgue-t-elle actuellement ces renseignements fiscaux au public, c.-à-d. dans le cadre de votre stratégie en matière de responsabilité sociale des entreprises?

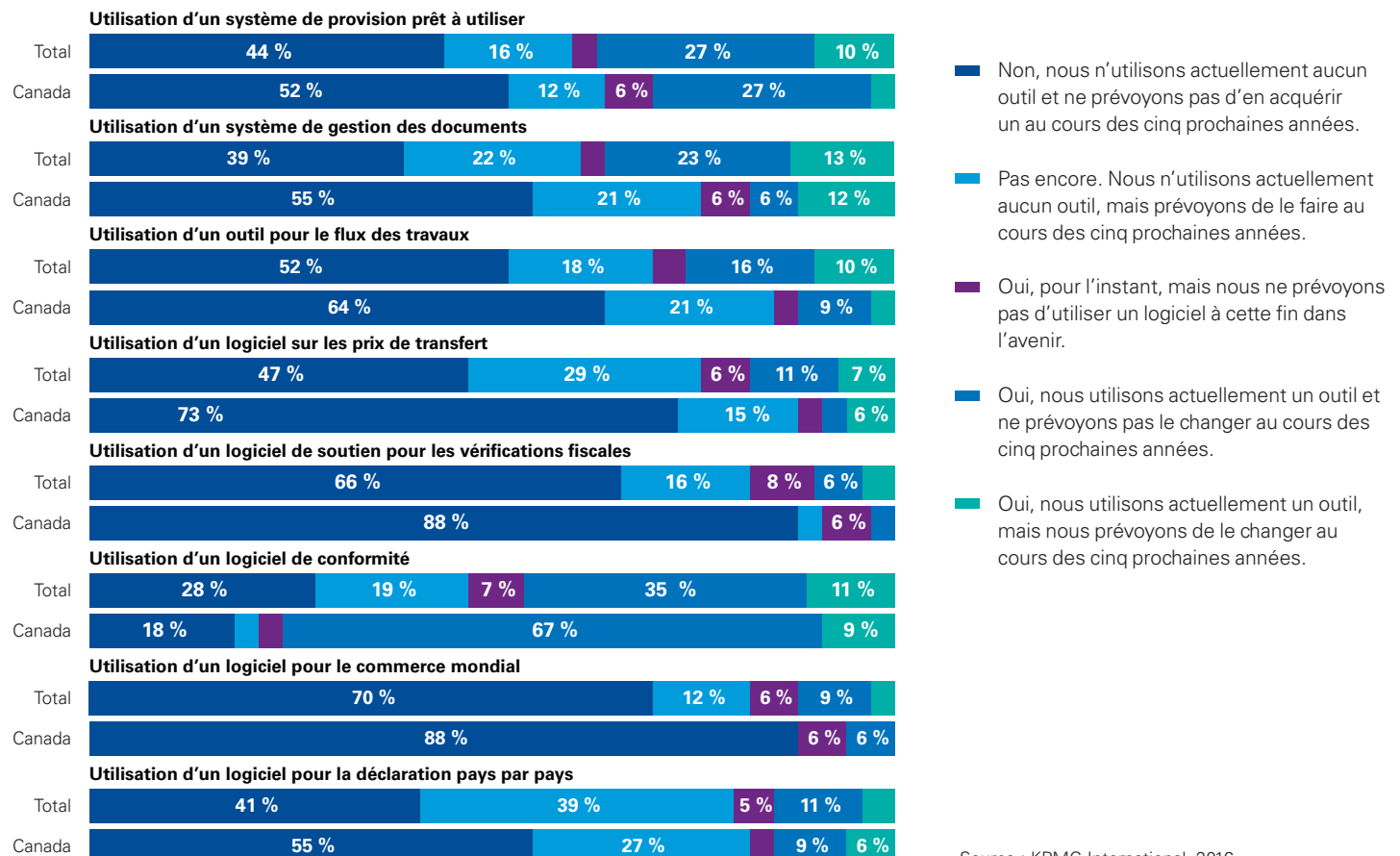


Source : KPMG International, 2016

Technologie en fiscalité

- À l'échelle mondiale, les sociétés semblent manquer des occasions pour gagner en efficacité en utilisant davantage de logiciels fiscaux. Les résultats du sondage laissent entendre que les fonctions Fiscalité au Canada sont encore moins susceptibles de tirer parti de l'efficacité et de la valeur que pourraient leur rapporter des investissements dans des technologies en fiscalité.
 - En accord avec l'attention globale qui est portée sur la conformité, le logiciel en matière de conformité fiscale est le logiciel le plus couramment utilisé au Canada, soit par environ les deux tiers des fonctions Fiscalité au Canada. Quand on compare cette proportion aux moyennes mondiales, toutefois, les sociétés canadiennes semblent peu enclines à investir dans des systèmes de gestion des données dans les domaines de risque et de complexité accrus, comme le soutien en vérification fiscale, le commerce mondial et les prix de transfert.
 - Cependant, un peu plus du quart des sociétés canadiennes qui, à l'heure actuelle, ne possèdent pas de logiciel pour gérer la déclaration pays par pays prévoient d'acquérir un outil à cette fin au cours des cinq prochaines années, ce qui est encourageant.
- Néanmoins, ce résultat est encore bien en deçà de la moyenne mondiale, qui se situe à 39 %.
- Alors que l'attention est de plus en plus portée sur la responsabilité et la transparence fiscales au Canada et à l'échelle mondiale, les percées technologiques continueront de donner un élan à la complexification et à la précision des obligations en matière de déclaration fiscale. Si les fonctions Fiscalité au Canada n'investissent pas davantage dans des plateformes de technologie en fiscalité qui comprennent des processus de gestion du flux des travaux et de gestion de données, il leur sera difficile de gérer les demandes grandissantes en matière de divulgation.
 - À l'échelle mondiale et au Canada, une minorité de sociétés avant-gardistes exploitent la technologie non seulement pour transmettre et gérer les données de manière efficace et efficiente à des fins de conformité, mais également pour appliquer l'analyse de données qui permet de dégager des conseils stratégiques et d'identifier des occasions de créer de la valeur.

Votre Service de fiscalité utilise-t-il le logiciel fiscal suivant et, dans l'affirmative, prévoyez-vous de changer de logiciel dans les cinq prochaines années? Sinon, prévoyez-vous d'en utiliser un dans les cinq prochaines années? – Ventilé par :



Source : KPMG International, 2016

De quelle façon votre Service de fiscalité se compare-t-il?

Le sondage mondial de 2016 mené par KPMG à des fins d'évaluation comparative en fiscalité demeure ouvert, et les leaders canadiens en fiscalité ont encore l'occasion d'y prendre part et d'élargir les résultats du sondage. Au moment de répondre au sondage, vous pouvez demander un rapport personnalisé qui vous démontrera comment votre fonction Fiscalité se compare aux autres fonctions Fiscalité du Canada et d'ailleurs dans le monde. Pour y participer, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : kpmgtaxmarketing@kpmg.ca.

Pour voir l'ensemble des résultats du sondage mondial et pour obtenir des ressources supplémentaires, visitez le site kpmg.ca/fiscalite.

kpmg.ca/fiscalite



L'information publiée dans le présent document est de nature générale. Elle ne vise pas à tenir compte des circonstances de quelque personne ou entité particulière. Bien que nous fassions tous les efforts nécessaires pour assurer l'exactitude de cette information et pour vous la communiquer rapidement, rien ne garantit qu'elle sera exacte à la date à laquelle vous la recevrez ni qu'elle continuera d'être exacte dans l'avenir. Vous ne devez pas y donner suite à moins d'avoir d'abord obtenu un avis professionnel se fondant sur un examen approfondi des faits et de leur contexte.

© 2017 KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., société canadienne à responsabilité limitée et cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse. Tous droits réservés. 15507

KPMG et le logo de KPMG sont des marques déposées ou des marques de commerce de KPMG International.